

Points forts

05

De la Polynésie française

BILAN

LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES
EN 2011



PLUS DE RADIATIONS QUE DE CRÉATIONS

En 2011, le nombre de radiations d'entreprises augmente de 7 % par rapport à 2010 et reste supérieur aux créations pures pour la troisième année consécutive : 2 118 créations pour 2 422 radiations, soit une perte nette de 304 entreprises. Toutefois, le nombre de réinscriptions d'entreprises personnelles, ayant repris une activité après une cessation ou une radiation, progresse également de 7 % et permet au stock d'entreprises de se maintenir sur l'année. Ces mouvements ne font que très peu évoluer la structure des entreprises polynésiennes qui demeurent majoritairement de petites entreprises du secteur tertiaire concentrées dans les Îles Du Vent.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



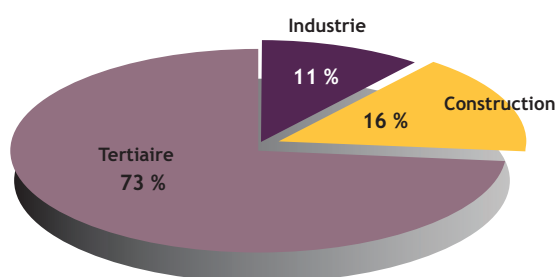
UN SECTEUR TERTIAIRE EN EXPANSION

Parmi les entreprises créées en 2011, 73 % sont entièrement nouvelles et 27 % sont des réactivations. Ces créations se concentrent essentiellement dans le secteur tertiaire.

Ce secteur tertiaire qui regroupe les activités des services et du commerce, continue de s'accroître et représente désormais 73 % du parc des entreprises du champ de l'Industrie, Construction, Commerce et Services (ICS) contre 69 % en 2010. Cette progression est davantage liée au changement de nomenclature d'activités qui intègre dans le secteur tertiaire des activités issues des secteurs primaire ou secondaire, qu'à une évolution strictement économique.

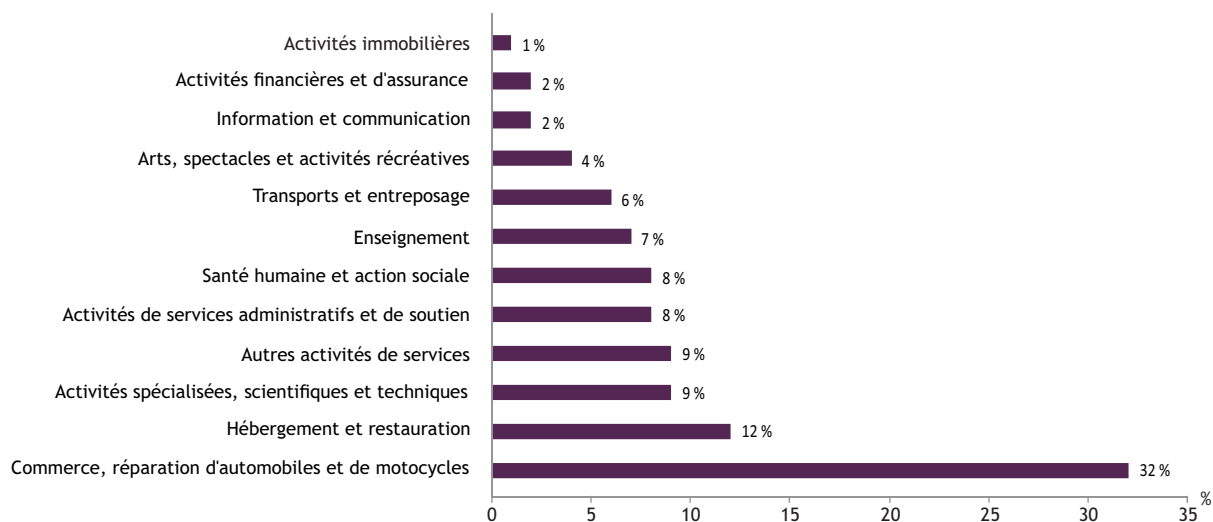
C'est tout de même le secteur qui génère la majorité des créations pures et représente à lui seul 82 % de l'ensemble des créations en 2011. Parallèlement les radiations sont aussi les plus nombreuses et représentent 73 % des radiations totales.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2011



Source : ISPF

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU SECTEUR TERTIAIRE EN 2011

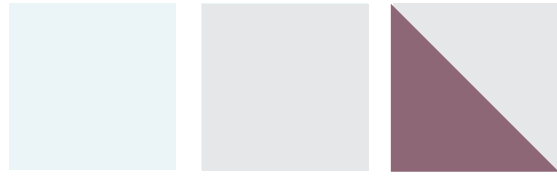


Source : ISPF

Une plus forte hausse des créations dans les services

En 2011, le secteur tertiaire doit son dynamisme aux services alors que les évolutions du nombre d'entreprises commerciales restent comparables à celles de 2010.

Ainsi, les services concentrent 55 % des créations pures de 2011 soit une augmentation de 6 points par rapport à 2010. Ces créations sont les plus nombreuses dans le poste « Autres activités de services »



qui en regroupe 24 %. Les autres principaux postes sont « l'Enseignement » (13 %), « l'Hébergement et restauration » (12 %), la « Santé humaine et action sociale » (12 %) et « les Activités des services administratifs et de soutien » (12 %).

... que dans le commerce

Le commerce, quant à lui, totalise 27 % du total des créations pures en 2011 contre 26 % en 2010. Le nombre de créations d'entreprises de commerce de détail continue de progresser en 2011 avec 64 % des unités créées (+ 5 points par rapport à 2010). C'est essentiellement le poste « Vente à domicile » qui tire à la hausse les créations (65 % des unités). Le recours accru à ce type d'activité (+ 44 % comparativement à 2010), par essence temporaire et peu qualifiée, peut apparaître comme un palliatif au déficit des offres d'emploi. Le commerce de gros représente 29 % des créations du secteur et le commerce et réparation automobile : 7 % soit une baisse de 3 points par rapport à 2010.

AU DÉTRIMENT DU SECTEUR SECONDAIRE

Ce secteur concentre 18 % des primo créations en 2011 et 26 % des réactivations d'entreprises ; il regroupe les entreprises de l'industrie et de la construction.

Moins de créations dans l'industrie

L'industrie connaît une baisse conséquente des créations en 2011 avec 6 % des créations totales contre 10 % en 2010. Le changement de nomenclature, intégrant par exemple la « préparation de plats à emporter » dans les services, explique une partie de cette baisse. Ainsi les industries alimentaires ne représentent plus que 12 % des créations du secteur industriel en 2011 contre 32 % en 2010. Ces créations se concentrent tout d'abord dans le secteur des « Autres industries manufacturières » qui rassemble 43 % des nouvelles entreprises avec essentiellement deux activités : les « Autres activités manufacturières » (activité du petit artisanat) et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie ».

... et dans la construction

Les créations pures dans la construction diminuent de 2 points en 2011 passant de 14 % à 12 % du total des créations tout comme les réactivations qui reculent de 5 % comparé à 2010. La moitié des réactivations émane des « Autres travaux de finition », activités peu qualifiées et occasionnelles, et dénote la précarité de ce type d'activités qui durent le temps des chantiers. Ce sont toujours les

« Autres travaux de finition » et la construction de maisons et bâtiments qui concentrent la majorité des créations avec respectivement 45 % et 29 % des unités créées en 2011.

MOUVEMENT DES ENTREPRISES EN 2010 ET 2011				
Unité :	Année 2010	Année 2011	Variation 2011 / 2010	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	20 767	21 545	778	3,74
Entreprises créées durant l'année	2 073	2 118	45	2,17
Entreprises radiées durant l'année	2 264	2 422	158	6,97
Entreprises réinscrites durant l'année	723	779	56	7,74

Source : ISPF - Répertoire des Entreprises - Champ ICS

DES RADIATIONS EN AUGMENTATION DANS LES SERVICES

En 2011, le nombre de radiations d'entreprises progresse. D'une manière générale, on observe que les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses. D'autre part, ces radiations concernent essentiellement des activités temporaires ou sans grande qualification. L'essentiel des radiations (97 %) provient d'entreprises individuelles.

La moitié des radiations provient des services (hors commerce) soit 6 points de plus qu'en 2010 ; cette évolution est comparable à celle des créations et s'explique en grande partie par le changement de nomenclature. Les cessations les plus nombreuses se retrouvent dans les « Autres activités de services » (19 %), « l'Hébergement et restauration » (14 %) et « l'Enseignement » (14 %).

... ET EN DIMINUTION DANS LES AUTRES SECTEURS

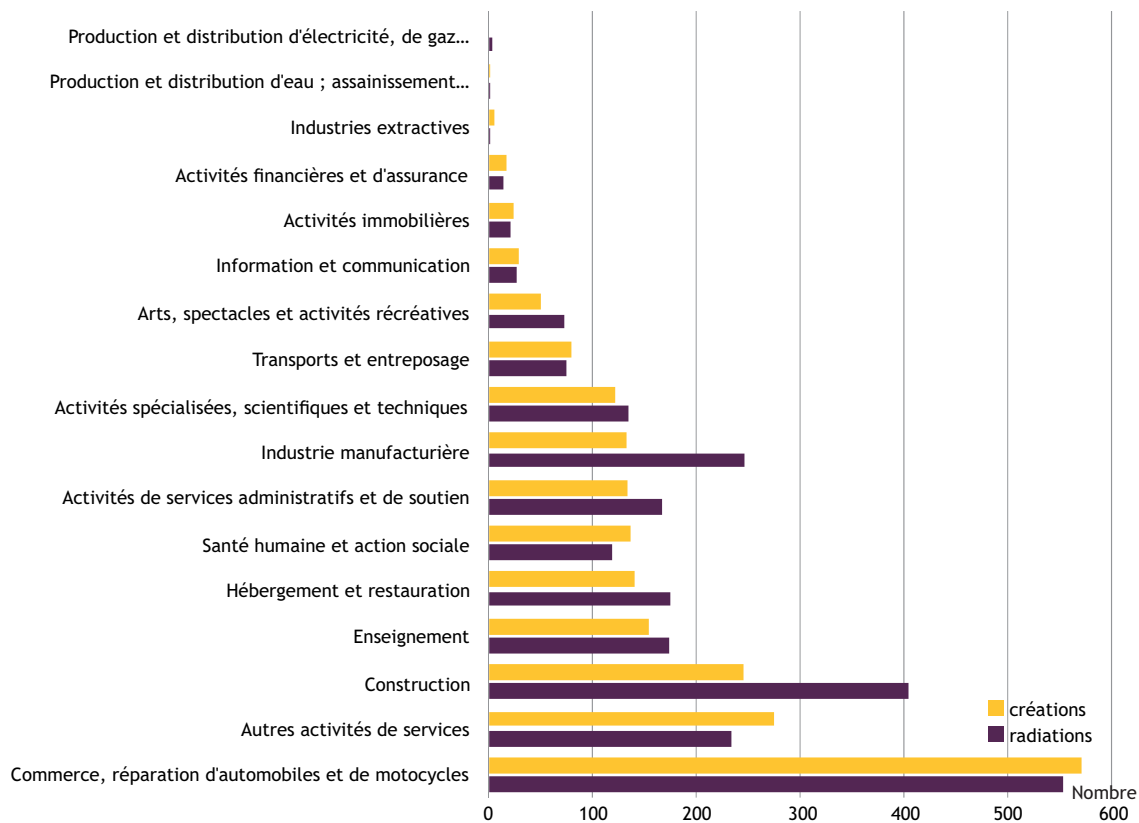
Le commerce comptabilise 23 % des radiations totales en 2011 contre 26 % en 2010 ; le poste « Vente à domicile » où l'on trouve notamment les représentants de commerce, représente à lui seul 26 % des cessations des entreprises commerciales, le Commerce de gros non spécialisé 11 % et le Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés 10 %.

Dans la construction, 17 % des entreprises ont cessé leur activité en 2011, volume sensiblement équivalent à celui de l'année précédente. Le nombre de radiations dans le poste « Autres travaux de finition » diminue et représente 45 % des disparitions du secteur contre 47 % en 2010 ainsi que dans la construction de maisons et bâtiments qui passe de 27 % à 26 %. Cependant, les radiations du secteur restent supérieures aux créations.

Enfin, l'industrie concentre 10 % des radiations totales soit une baisse de 3 points par rapport à 2010 ; la diminution du nombre d'entreprises concernant l'activité des plats préparés se reportant dans les services contribue à l'amélioration de ce résultat. Les radiations les plus importantes du secteur industriel se retrouvent dans les postes « Fabrication de vêtements de dessus » avec 20 % des radiations du secteur et « Autres activités manufacturières » avec 18 %.

Toutefois le volume des radiations totales reste stable et représente 11 % du parc des entreprises productives en 2011 comme l'année précédente. Le taux de création pure, qui rapporte le nombre d'entreprises créées au total des entreprises actives, se maintient à 10 % (14 % pour l'ensemble des créations prenant en compte les réactivations). Ces derniers chiffres restent stables depuis plusieurs années.

CRÉATIONS ET RADIATIONS DES ENTREPRISES EN 2011



Source : ISPF

L'ATTRACTION DES ÎLES DU VENT

Quatre entreprises sur cinq naissent dans les Îles Du Vent alors que trois personnes sur quatre y résident ; cette concentration géographique des créations ne fait que refléter le poids de cette

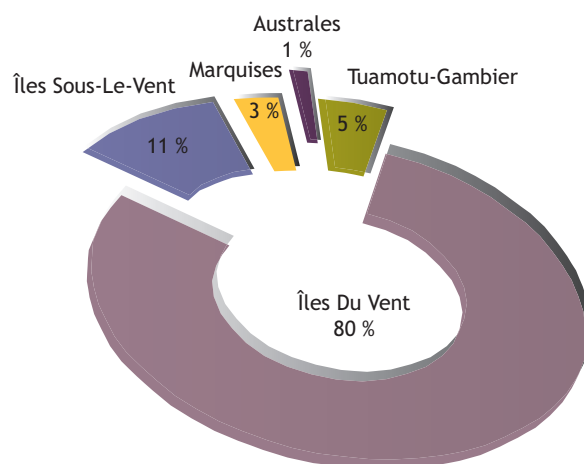
subdivision dans le stock d'entreprises. Ainsi en 2011, 80 % des entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire des Entreprises y sont localisées contre 79 % en 2010. La répartition des entreprises est structurellement la même que l'an passé.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation en 2011, puisque 25 % des entreprises des Îles Du Vent y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (15 %) et en troisième Faa'a (11 %).

Les entreprises restent concentrées dans les communes avoisinantes de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées : ainsi 59 % des entreprises polynésiennes relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea à l'identique de l'année 2010 alors que 67 % de la population y demeurent.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 11 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans les services et le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles. Les Tuamotu-Gambier regroupent 5 % des entreprises, les activités de pêche et de perliculture ne faisant pas partie du champ ICS, ce sont également les services et le commerce qui dominent. Les Marquises, avec 3 % du parc des entreprises, ont également une activité portée sur les services et le commerce. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1 % des entreprises du champ ICS essentiellement dans les services et le commerce.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES EN 2011



Source : ISPF

UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

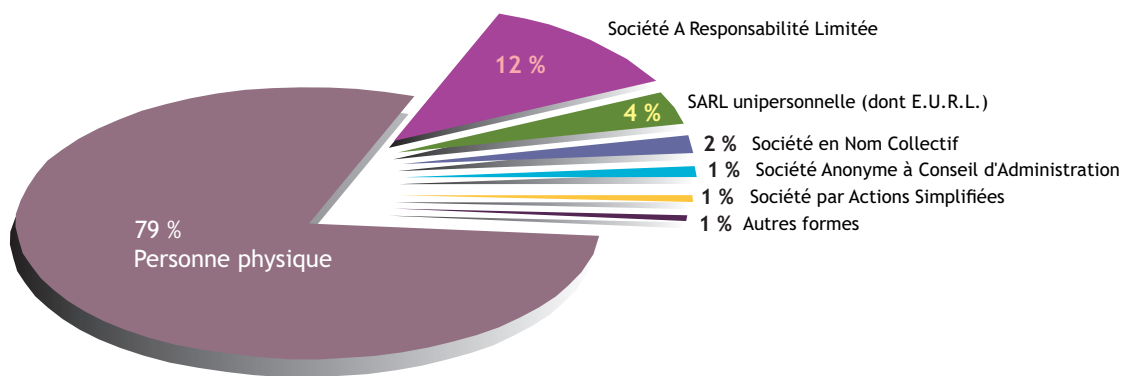
La majorité des entreprises polynésiennes sont de petite taille : 88 % du stock d'entreprises se compose d'une ou deux personnes. En 2011, 79 % des entreprises actives au Répertoire des Entreprises sont constituées sous forme d'entreprises individuelles dont 37 % sont dirigées par des femmes. Ce sont des entreprises directement établies en nom propre du fondateur ; cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Une très large majorité des entreprises créées en 2011 sont le fait d'entreprises individuelles (87 %) à parité égale entre hommes et femmes ; ces dernières ont été particulièrement dynamiques puisqu'elles étaient 48 % en 2010. Par ailleurs, 3 % des nouvelles créations ont été immatriculées sous la forme de société unipersonnelle de type Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).

Les sociétés commerciales les plus représentées sont les Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL) qui concentrent, comme en 2010, 12 % du total des entreprises, puis les EURL avec 4 % des unités et les Sociétés en Nom Collectif (SNC) avec 2 % des unités.

En 2011, 6 % des entreprises nouvelles ont déclaré un ou plusieurs salariés au mois de décembre, la grande majorité des créateurs créant leur propre emploi ■

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR FORME JURIDIQUE EN 2011



Source : ISPF

82 %

En 2011, 82 % des créations nouvelles d'entreprises sont concentrées dans le secteur tertiaire.



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises de la Polynésie française** géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1^{er} au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'unité statistique retenue est **l'entreprise** ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- **Les créations pures ou primo créations** qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- **Les réactivations ou réinscriptions** concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le taux de création d'entreprises rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

L'entreprise personnelle est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

La société unipersonnelle ou EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF